

COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCO-JAPONAIS

10 ans du réseau *NihonEuropa*

Fondé et co-dirigé par Pierre-Yves MONJAL, Pr. Dr. - Chaire européenne Jean Monnet - à l'Université de Tours (France)

Le droit vecteur de la F/francophonie : l'exemple du Japon



Direction scientifique

Loïc LEVOYER, Pr. Dr. à l'Université de Poitiers (France) - co-directeur du réseau *NihonEuropa*
Hiroshi OTSU et Hideki ETO, Pr. Dr. à l'Université de Meiji (Japon)



COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCO-JAPONAIS 10 ANS DU RÉSEAU NIHON-EUROPA

Le droit vecteur de la F/francophonie : l'exemple du Japon

18-19 mars 2025

Université Meiji - Tokyo

Campus Surugadai, bâtiment « Global Front », 3^e étage, salle 4031

Direction Scientifique

Loïc LEVOYER, Professeur de droit public à l'Université de Poitiers (France)

Hiroshi OTSU et Hideki ETO, Professeurs de droit public à l'Université Meiji, Tokyo (Japon)

Colloque organisé par l'Institut de droit public de la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers (France) et l'Institut du droit comparé à la Faculté de droit de l'Université Meiji (Japon), dans le cadre des 10 ans du réseau Nihon Europa dirigé par Pierre-Yves MONJAL, Emmanuel AUBIN, Professeurs de droit public à l'Université de Tours et Loïc LEVOYER, Professeur de droit public à l'Université de Poitiers (France) et sous le patronage de la Fondation Franco-Japonaise Sasagawa.

Coordonnées de la part japonaise: Hiroshi OTSU, Professeur à l'Université Meiji : hiotsu@meiji.ac.jp

Mardi 18 mars 2025

9h00-9h10 : Discours de bienvenue

Heinrich MENKHAUS, Professeur à l'Université Meiji, Directeur de l'Institut du droit comparé à la Faculté du droit de l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

9h10-9h30: Introduction du colloque

La F/francophonie juridique par-delà la langue française

Loïc LEVOYER, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

PREMIÈRE PARTIE

L'influence du droit français sur le droit constitutionnel japonais

9h30-12h00 : L'influence sur les principes constitutionnels

Présidence : Ken HASEGAWA, Professeur émérite à l'Université Kogakuin, Tokyo, Japon.

-Deux Constitutions japonaises et la théorie française de la souveraineté du peuple

Hiroshi OTSU, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

-Regard croisé sur la Constitution française de 1958 et japonaise de 1947

Samy BENZINA, Professeur à l'Université de Poitiers, France

-Vers la parité en politique au Japon : une approche inspirée de la France

Yasue NUKATSUKA, Professeure émérite à l'Université de Tohoku, Sendai, Japon.

-Pouvoir constituant et « constitutionnalisme global »

Hajime YAMAMOTO, Professeur à l'Université Keio, Tokyo, Japon.

(11h30-12h00 : débat)

Commentatrice : Yukiko OGAWA, Maître de conférences (adjoint) à l'Université Teikyo, Tokyo, Japon.

12h00-13h30 : déjeuner

13h30-16h00 : L'influence sur les « institutions constitutionnelles »

Présidence : Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours, France.

-Régime parlementaire face à la majorité relative

Takashi TOKUNAGA, Professeur à l'Université Wako, Tokyo, Japon.

-*Contentieux constitutionnel et « judicial review »*

Hideki ETO, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

-*Les barrières à l'accès au juge administratif japonais*

Gaël BESSON, Chargé des cours de l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

-*Révision constitutionnelle*

Takeshi INOUE, Professeur à l'Université Kwansai Gakuin, Nishinomiya, Japon.

(15h30 – 16h00 : débat)

Commentateur : Loïc LEVOYER, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

16h00 – 16h20 : pause

16h20 – 18h20 : L'influence sur les droits fondamentaux

Présidence : Ryuichi OZAWA, Professeur émérite à l'Université des médecins Tokyo-Jikei-Kai, Tokyo, Japon.

- *Le droit au respect de la dignité du patient : comment peut-on renforcer les protections juridiques des personnes les plus vulnérables ?*

Maki KOBAYASHI, Professeure à l'Université Aichi, Nagoya, Japon.

-*Comparaison du statut constitutionnel des étrangers en France et au Japon*

Emmanuel AUBIN, Professeur à l'Université de Tours, France

-*Notion moderne du droit de l'homme et son actualité contemporaine*

Sho MIZUBAYASHI, Professeur adjoint à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

(17h50 – 18h20 : débat)

Commentatrice : Misato TANAKA, Maître de conférences à l'Université Seijo, Tokyo, Japon.

Mercredi 19 mars 2025

DEUXIEME PARTIE

L'influence du droit français sur le droit privé et le droit d'urbanisme au Japon

9h00 – 11h30 :

Présidence : Mitsuo TSUZUKI, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

-*L'influence du droit français sur le droit contractuel japonais*

Aya OSAWA, Professeure à l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

-*Regard français sur la réforme du droit des contrats au Japon*

Béatrice JALUZOT, Maître de conférences à Sciences-po Lyon, Directrice de l'Institut d'Asie orientale (CNRS UMR 5062), France.

-*L'influence du droit français sur le droit de propriété au Japon*

Yugen KUDO, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

-*Droits de la copropriété au Japon et en France : de la lutte contre les copropriétés en difficulté vers le droit à un logement décent*

Hitoshi TERAO, Fellow à l'Université de Niigata, Japon.

(11h00 – 11h30 : débat)

Commentatrice : Keiko YOSHII, Professeure à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

11h30 – 13h00 : déjeuner

TROISIEME PARTIE

L'influence du droit français sur l'action publique transnationale et la métamorphose de la théorie japonaise du droit public contemporain

13h00 – 15h30

Présidence : Masahito TADANO, Professeur à l'Université Hitotsubashi, Tokyo, Japon.

-L'influence du droit français sur les finances publiques japonaises

Takumaro KIMURA, Professeur à l'Université de Chiba, Japon.

-L'influence de la France dans l'accord de partenariat économique Union européenne-Japon

Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'université de Tours, France.

-Régionalisme et fédéralisme sous la mondialisation au Japon

Yusuke KUBOTA, Professeur adjoint à l'Université Sensyu, Tokyo, Japon.

-L'Anthropocène comme expérience de pensée : quelle portée pour l'enseignement et la recherche juridique au Japon ?

Isabelle GIRAUDOU, Professeure à l'Université de Tokyo, Japon.

(15h00 – 15h30 : débat)

Commentateur : Gaël BESSON, Chargé de cours à l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

15h30 – 16h00 : pause

QUATRIEME PARTIE

L'influence du droit français sur la protection sociale et le droit social au Japon

16h00 – 17h30 :

Présidence : Loïc LEVOYER, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

-Le financement de la sécurité sociale en droit japonais; réflexions comparatives avec le système français

Yuki SEKINE, Professeure à l'Université de Kobe, Japon.

-Différence et égalité dans le droit à l'éducation au Japon

Masato IWAGAKI, Professeur adjoint à l'Université départemental de Nara, Japon.

(17h00 – 17h30 : débat)

Commentatrice : Hitomi NAGANO, Professeure à l'Université de Sophia, Tokyo, Japon.

CLOTURE

17h30 – 18h00

Nihon-Europa : 10 ans de relations franco-japonaises

Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours, fondateur du réseau Nihon-Europa, France.

(Membres de l'équipe de traduction des textes préalables de la part française)

-Professeurs Ken HASEGAWA, Masahito TADANO et Hiroshi OTSU

-Yuichiro KANAI, Maître de conférences (adjoint) à l'Université Métropolitaine de Tokyo, Japon

-Izumi HIGUCHI, Doctorante de l'Université Keio, Tokyo, Japon

-Kenji TSUJI, Doctorant de l'Université Meiji, Tokyo, Japon

-Ryo FURUKI, Doctorant de l'Université Meiji, Tokyo, Japon

(Membres de l'équipe d'organisation)

-Coline MARQUET, Ingénieure d'études à l'Université de Poitiers, France

-Naoki MATSUO, Doctorant de l'Université Hosei, Tokyo, Japon

-Kenta OCHIAI, Étudiant au cours de maîtrise de l'Université Meiji, Tokyo, Japon

-Ryusei MIZOTE, Étudiant au cours de maîtrise de l'Université Meiji, Tokyo, Japon